

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

**ABONNEMENTS :**

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

**RÉDACTION ET ADMINISTRATION**

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé  
deux exemplaires sont insérés dans le journal  
Les manuscrits non insérés seront rendus

**INSERTIONS :**

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 12 Août 1890

## PARTIE OFFICIELLE

S. A. S. le Prince Héritaire vient de passer avec succès à Paris, le premier examen du baccalauréat.

Le Prince, par Ordonnance, en date du 15 juillet dernier, a nommé Officiers de l'Ordre de Saint-Charles :

M. Claës Gustaf-Henry de Peyron, Consul de Suède et Norwège à Marseille ;

M. Hugo Edward de Tigers-Chiold, Juge suppléant attaché au Ministère de l'Intérieur, Secrétaire particulier du Ministre d'Etat de S. M. le Roi de Suède et de Norwège.

Par Ordonnance Souveraine du 1<sup>er</sup> août, M. Louis-François Cordonnier est nommé notaire à Monaco en remplacement de M. Henri-Pierre-Jules Desforges.

## NOUVELLES LOCALES

Plusieurs chiens soupçonnés atteints d'hydrophobie, ayant été, ces jours derniers, signalés à Nice et dans plusieurs villes des environs, la Direction de la Police, a pris des mesures très sévères concernant la divagation des chiens sans muselière sur la voie publique.

Tous ceux de ces animaux trouvés, à l'avenir, non muselés, seront immédiatement détruits et des poursuites seront exercées contre leurs propriétaires.

Les fêtes de la Saint-Roman ont été très belles, favorisées par un temps magnifique.

Vendredi, après l'embrasement de la place du Palais, aux flammes de bengale et le lancement du ballon le *Saint-Roman*, la Société Chorale et la Société Philharmonique ont ouvert la soirée par un concert très applaudi, suivi d'un bal d'enfants des mieux organisés. Il y avait foule sur la promenade Sainte-Barbe.

Samedi, les jeux divers avaient attiré de nombreux amateurs. La course de vélocipèdes a eu lieu à l'heure indiquée. Le parcours comprenait deux fois le tour de la place du Palais, la rue du Tribunal, l'avenue Saint-Martin, celle de la Porte-Neuve, celle de la Gare, la place de la Gare et retour.

M. Julien Xhrouet a gagné le premier prix de la première série, une pendule ; M. Roque est arrivé second sur cinq concurrents.

Pour la deuxième série, le prix, un réveil-matin, a été décerné à M. Alphonse Viguier. Quatre partants.

Une soirée dansante, des plus animées, a clôturé ces réjouissances publiques :

Nous avons le plaisir d'apprendre le succès d'un de nos compatriotes, M. Suffren Reymond, qui vient d'être reçu licencié en droit à Paris.

M<sup>re</sup> l'Evêque a adressé de Luxeuil, le 6 de ce mois, à MM. les Curés des Paroisses de la Principauté, la lettre suivante :

Monsieur le Curé,

La Solennité de l'Assomption de la Sainte Vierge, tombant cette année un vendredi, Sa Sainté Léon XIII a daigné, par une lettre signée de S. Em. le Cardinal Monaco, Préfet de la S. Congrégation du Saint Office, en date du 25 juillet, et adressée à tous les Evêques, suspendre, pour ce jour seulement, la loi de l'abstinence et permettre à tous les fidèles l'usage des aliments gras.

Veillez en conséquence informer vos paroissiens de cette faveur due à la sollicitude paternelle du Souverain Pontife, en leur faisant observer que le jeudi, veille de la solennité, demeure jour de jeûne et d'abstinence. Faites-leur savoir en même temps que le Saint Père désire que toutes les personnes qui useront du privilège accordé récitent, en forme de compensation, un chapelet en priant à ses intentions.

Recevez, Monsieur le Curé, la nouvelle assurance de mon affectueux dévouement en N. S

† CHARLES, Evêque de Monaco.

Dimanche soir, la Société des Régates a rouvert ses portes en se réunissant dans le local agrandi qu'elle possède sur le boulevard de la Condamine. Un punch a été offert aux personnes présentes.

La salle de réunion a été restaurée, le plafond est peint avec beaucoup de goût. Une salle de billard a été ajoutée et de nombreuses améliorations ont été apportées.

M. Joseph Marquet, président, a porté la santé du Prince et de la Princesse. M. Bernard Treglia a félicité les membres de la Société de la pensée qui a guidé les promoteurs de cette petite fête intime. Il a porté un toast à l'union qui doit toujours exister entre tous les sociétaires, quelle que soit leur nationalité. Ces toasts ont été unanimement applaudis.

Une promenade en mer a été décidée pour le 24 août. Un vapeur conduira les excursionnistes à Beaulieu et même plus loin, si le temps le permet.

Une dépêche de Paris nous apprend que *Boccace* sera joué, cet hiver, à Monte Carlo, aux lieu et place de la *Fille du Tambour-Major*, les 7 et 10 février 1891.

Nous apprenons avec regret la mort, à Paris, de M<sup>me</sup> veuve Gracian-Garros, née Louise-Caroline-Victorine Goze.

M<sup>me</sup> Gracian-Garros avait 72 ans, elle était la mère de l'architecte distingué de notre Cathédrale, qui compte ici tant de sympathies.

Nous envoyons à M. Charles Lenormand nos sincères compliments de condoléance.

Les journaux niçois ont raconté, hier matin, qu'à la suite d'une rixe survenue dans l'avenue de la Gare dimanche soir, à Nice, entre les frères Paul Bouttau, horloger, dit le *Béquillard*, et Louis Bouttau, lutteur, ce dernier avait reçu un coup de couteau dans la cuisse. Paul prit la fuite.

Hier soir, les agents de notre sûreté ayant re-

connu le *Béquillard* à la gare de Monaco, et s'étant assurés qu'il était sans ressources ni papiers, l'ont mis en état d'arrestation. Il se sauvait en Italie, mais n'ayant pas d'argent, il avait dû s'arrêter dans la Principauté.

Il y a lieu de féliciter une fois de plus le service de la sûreté.

L'état de Louis Bouttau serait grave. Les médecins de l'hôpital de Nice n'osent encore se prononcer.

Le 10 août, jour de la Saint-Laurent, répond à une brillante apparition d'étoiles filantes qu'on désignait autrefois sous le nom de « larmes de saint Laurent ».

En 1836, l'astronome belge Quételet appela l'attention sur ce phénomène et montra que chaque année vers le 10 août — peu de jours avant et après — on voit des étoiles filantes dont le nombre s'élève et s'abaisse tour à tour. Ces étoiles semblent rayonner d'un point du ciel non loin de la constellation de Persée, qui est presque au-dessus de notre tête, mais plus au nord-est dans le ciel.

Ces météores brillants décrivent une courbe qui coupe celle que décrit la terre ; les deux routes s'entrecroisent au point où se trouve la terre au 10 août. Or, la route suivie par ces étoiles filantes est la même que celle d'une comète parue en 1862. D'autres étoiles filantes suivent également la route d'autres comètes. De là à conclure que les comètes engendrent les étoiles filantes, il n'y a qu'un pas.

Lorsque les comètes, en s'approchant du soleil s'échauffent, se dilatent et répandent la matière dont elles sont composées sur un espace considérable en produisant cette traînée lumineuse qu'on appelle « leur queue », une grande partie de la poussière cométaire ne fait pas retour à l'astre, tout en l'accompagnant dans sa marche. A chaque retour de la comète dans le voisinage du soleil, celle-ci diminue de grosseur et augmente d'autant le nombre des étoiles filantes.

Qu'on se figure une troupe d'hommes qui parcourent une piste et où le nombre des trainards augmente à chaque tour, il arrivera un moment où la troupe sera éparpillée tout le long de la piste. Les météores du 10 août sont ainsi répandus sur toute l'étendue de leur orbite. Ils forment un anneau complet, mais il y a un point où elles sont plus abondantes et aux approches duquel le nombre augmente ; ce point dépassé, il diminue.

L'énorme vitesse que possède cette poussière de monde est cause qu'en pénétrant dans notre sphère elle refoule et comprime l'air avec une force extraordinaire ; cette compression dégage une chaleur telle que les grains de poussière rougissent, fondent, se volatilisent et abandonnent une traînée lumineuse derrière eux.

Ce sont là les étoiles filantes.

## AVIS

Le stock du coke à l'usine à gaz de Monaco étant à peine suffisant pour assurer les services de la Société et ceux d'intérêt public, l'Administra-

tion se trouve dans la nécessité de refuser les demandes de livraison à tout autre titre.

CHRONIQUE DU LITTORAL

**Marseille.** — Les premiers thons de la saison ont été pêchés, jeudi dernier, à la madrague de Niolon. On en a pris 25. Cette pêche est tardive, mais les poissons sont superbes, car deux des thons pris jeudi ne pesaient pas moins de 150 kilos ensemble, et les 23 autres atteignaient une moyenne de 55 kilos. De nombreux curieux assistaient hier soir, à 6 heures, au débarquement de ces thons magnifiques qui ont dû être défectés, ce matin, sur nos divers marchés.

**Toulon.** — On écrit de Toulon, 5 août. — L'église du Pont-de-Las, faubourg de Toulon, a été dévalisée cette nuit par des malfaiteurs qui s'y étaient laissés enfermer. Des objets sacrés d'une très grande valeur ont été dérobés.

Les voleurs ont dû s'enfuir dans la direction de Marseille.

**Cannes.** — Nos lecteurs apprendront certainement avec plaisir que le fils de M. Stéphen Liégeard, notre hôte si sympathique de la villa des Violettes et président de la Société des Sciences et des Lettres de notre ville, vient de passer avec grand succès son premier examen de droit devant la Faculté de droit de Paris. M. Liégeard fils a obtenu cinq boules blanches et une rouge.

— La rue du Titien, qui met le boulevard de la Foncière en communication directe et facile avec le boulevard du Cannet, est aujourd'hui complètement achevée et livrée à la circulation. Elle sera pour nos hôtes d'hiver d'une très grande commodité.

**Grasse.** — Pendant que dans la France entière ce n'était qu'un concert de lamentations contre la persistance de pluies, en Provence on ne se plaint que de la sécheresse. Trop d'eau chez les uns et pas assez chez nous, telle est en effet la note exacte de la situation agricole.

Quoique habituée de longue date aux grandes sécheresses, notre région ne souffre pas moins de ce manque, véritablement excessif, d'humidité. Les cultures n'y sont pas, en général, bien exigeantes sous ce rapport, mais encore faut-il qu'elles ne soient pas complètement privées de l'eau du ciel. Quelques bonnes ondées viendraient merveilleusement à propos pour redonner à la végétation languissante la vigueur qui lui manque actuellement.

De la récolte des olives, nous ne pouvons malheureusement rien dire de bien satisfaisant. Les évaluations premières, qui portaient à un tiers de récolte le rendement probable, ne peuvent être maintenues, car la floraison n'a pas tenu toutes ses promesses. On signale en outre, dans la zone du littoral, quelques olives piquées. Ceci est un pronostic de mauvais augure, car il est à craindre que si la température facilite l'essaimage de la mouche, la récolte tout entière ne soit compromise, en raison même de son peu d'importance.

Quand les arbres sont chargés de fruits, on a grande chance d'en voir une partie échapper à la contamination de l'insecte. Il n'en va pas ainsi lorsque la récolte est réduite à un tiers ou à un quart. C'est donc un point noir que nous signalons à l'horizon. Espérons, pour nos cultivateurs si éprouvés, que la menace entrevue ne se réalisera pas.

La cueillette des fleurs de jasmains et de tubéreuse est en toute activité. Cette récolte a eu d'abord un peu de retard, par suite des nuits exceptionnellement fraîches du mois de juillet, mais aujourd'hui que la canicule est effectivement entrée en ligne, la production journalière a rapidement atteint son contingent normal et nos usines de parfumerie ont fort à faire à la préparation de ces produits estimés de l'industrie locale.

Un fait, dont chaque année qui se succède amène, en l'accentuant toujours davantage, la constatation, c'est la difficulté qu'on éprouve à se procurer la main d'œuvre nécessaire. Dans les jardins situés aux abords de la ville, passe encore, l'appoint fourni par la population urbaine permet d'arriver à parfaire la cueillette plus facilement et à moins de frais, mais quand il s'agit de plantations plus éloignées — et l'on sait si elles se sont multipliées aujourd'hui avec nos canaux d'irrigation — le recrutement des cueilleuses devient toute une affaire, il faut les payer plus cher et même à des conditions on n'en a pas toujours suffisamment.

(Le Commerce).

**Nice.** — Un arrêté du préfet des Alpes-Maritimes, approuvé par décision ministérielle, fixe au quinze août l'ouverture de la chasse dans les Alpes-Maritimes.

— Le Tribunal de Commerce de Nice, dans son audience du 6 août, a ordonné la lecture publique et la transcription sur ses registres d'une dépêche de M. le Préfet des Alpes-Maritimes, portant que M. Tribes vient d'être nommé consul du Pérou à Nice.

En conséquence, M. Tribes est admis au libre exercice de ses fonctions.

**Villefranche.** — On sait que l'on poursuit avec activité le doublement de la voie ferrée entre Nice et Menton. Le tunnel entre Beaulieu et Eze est attaqué par les mineurs sur plusieurs points à la fois. La marche des trains est toujours retardée sur ce point.

On a reconnu, paraît-il, l'impossibilité d'élargir le tunnel de Villefranche. On sera donc obligé de dédoubler ce tunnel; on en creusera un autre au nord de celui qui existe.

Cela complique ces travaux dont on sait l'importance au point de vue stratégique.

**Menton.** — Le *Journal Officiel* annonce que l'exécutif est accordé à M. Georges Tersling, vice-consul de Danemark à Menton.

— Le *Petit Niçois* annonce qu'on a commencé les travaux de la prolongation de la promenade du Midi devant se raccorder au Cap Martin.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

C'est le moment où tout Paris fait ses malles; c'est la grande semaine des layetiers. Les plaisirs d'été sont peu nombreux à Paris: on ne peut perpétuellement aller voir *Jeanne d'Arc* à l'Hippodrome, ou les lapins de M<sup>lle</sup> d'Alençon au Cirque d'Été. On a bien essayé de faire des *pique-nique* dans les environs de Paris; mais les restaurateurs de la banlieue n'ont rien fait pour favoriser cette mode nouvelle. Ils ont augmenté leurs prix et diminué la qualité de leurs mets. On allait chez eux pour se refaire un peu l'estomac; on en sortait avec des gastralgies. Mieux vaut encore la table d'hôte des hôtels et des casinos.

Les Parisiennes ont fui vers la Suisse ou vers la mer; les Parisiens vont prendre les eaux, ici ou là, de préférence aux endroits pittoresques où le traitement est facile à suivre et où les promenades sont agréables. C'est pour donner un champ plus grand à cette nécessité de déplacement qu'on fonde de tous côtés des stations balnéaires. On commence modestement; pas de toilettes à faire, pas de casino: le grand air, la brise marine. Tout pour l'iode et vive la Sainte-Mousseline! Mais cette simplicité dure peu. On installe des tentes sur la plage, on y établit un lieu de réunion, on fait deux toilettes par jour, puis trois, puis quatre; on trouve un local pour des sauterelles au piano, le soir, et un autre local voisin où les messieurs jouent à l'écarté: voilà le casino fondé, et la « plage de famille » essaie de se lancer par des annonces dans les journaux et en donnant des concerts où l'on entend des élèves du Conservatoire, l'espoir de la musique française. Ne blâmons pas trop cette tendance de notre « fin de siècle ». Nos mondaines et nos mondains, après avoir, pendant quelques semaines, essayé d'être des *ondins* et des *ondines*, rentrent à Paris tout à fait en forme, en bonne santé, avec de bons poumons, et ils peuvent supporter sans trop de peine les fatigues de la saison d'hiver et celles de la saison de printemps. A Londres, la *season* ne dure que trois mois, et en Angleterre on a, plus qu'en France, le goût des exercices physiques. Et cependant, à la fin de la saison, les Anglais et les Anglaises éprouvent un vif besoin de repos. Paris est décidément le seul pays où l'on s'amuse à peu près depuis le 1<sup>er</sup> janvier jusqu'à la Saint-Sylvestre.

Même en plein août, on se passionne pour des questions d'étiquette. Le monde diplomatique disserte, à ses moments perdus, sur la formule des convocations au *recevimiento* du nouvel ambassadeur d'Espagne, M. le duc de Mandas. Cette réunion a eu lieu de deux à cinq heures, dans les beaux salons de l'hôtel Lambert Sainte-Croix que tout Paris connaît. L'hôtel, qui n'est encore aménagé qu'en partie, était décoré à profusion de fleurs merveilleuses. Le nouvel ambassadeur avait mis au bas de ses invitations: *en uniforme ou en habit*. On a vu défiler des uniformes de tous les pays, et sur les habits brillaient des décorations variées: c'était un coup d'œil charmant. Il n'en est pas moins vrai que certains diplomates rappelaient non sans quelque malice que, lorsque l'ambassadeur actuel d'Allemagne, le comte de Munster, vint à Paris, il reçut dans la journée, et qu'il avait été déclaré qu'on ne devait pas venir en uniforme ou en habit, mais en redingote. L'habit noir en plein jour à ses détracteurs et je ne saurais les blâmer. Il n'est pas très commode de s'habiller et de se déshabiller pour une visite qui dure cinq minutes. Mais, d'autre part, la redingote est un vêtement suranné en ce temps de *smoking*, de vestons et de jaquettes. Le prochain ambassadeur étranger qui

viendra à Paris, fera bien de donner sa première réception le soir, afin d'éviter la question « redingote ou habit. »

Par une bizarrerie remarquable, les personnages qui figurent aux places d'honneur dans les distributions de prix sont, même le matin, en uniforme ou en habit, et personne ne s'étonne de ne pas les voir en redingote. Est-ce parce qu'on ne saurait faire trop de frais pour les jeunes lauréats? Est-ce pour donner plus de solennité à ces distributions, où les parents, même les plus illustres, éprouvent de si douces émotions quand ils voient déposer une couronne sur le front de leur progéniture. J'ai vu le maréchal Niel, à la Sorbonne, au retour de la guerre d'Italie, verser une larme de joie en assistant au couronnement de l'élève Niel. Les parents sont beaucoup plus émus que les élèves qui font du bruit, applaudissent, tapent des pieds et crient: « Fanfare! ». Les élèves, en général, se hâtent d'enfermer dans une armoire les couronnes de papier et les livres à tranches dorées; ils songent surtout aux vacances, au plein air, à la liberté, et ne font pas de réflexions philosophiques comme en font les parents, trop enclins à croire que les lauréats du collège sont les lauréats de la vie.

Les disciples de Nemrod et les fidèles de Saint-Hubert fourbissent leurs armes et attendent avec impatience l'ouverture de la chasse. Le Président de la République s'est installé au Palais de Fontainebleau. Les ministres s'apprentent à prendre des congés. Les tribunaux entrent en vacances et tout chôme, excepté le carnet matrimonial.

Le 14, on célébrera, à Saint-Pierre-de-Chailot, le mariage du comte Maxime de Beaumont, lieutenant au 14<sup>e</sup> chasseurs, avec M<sup>lle</sup> Jacqueline Saugnier. Dans la même église, M. l'abbé Le Rebours a donné la bénédiction nuptiale au mariage de M. Amédée L'Héritier avec M<sup>lle</sup> Mathilde Gibotet, belle-fille du baron A. de Launay. M. l'abbé d'Hulst a célébré le mariage du comte Charles de Maleville, officier de cavalerie, avec M<sup>lle</sup> Marguerite Berthier, fille du vicomte.

On annonce le mariage de M. Henri Becquerel, membre de l'Institut, avec M<sup>lle</sup> Louis Lorieux, fille de l'inspecteur général des mines, et celui de M<sup>lle</sup> Iseult de Jouffroy d'Abbanes, fille de la vicomtesse de Jouffroy, dame d'honneur de la princesse Blanche d'Orléans, avec M. Alphonse Béraud, professeur de philosophie au collège Stanislas.

DANGEAU.

CAUSERIE

La procession de Roquebrune qui a eu lieu mardi, s'est accomplie très exactement.

Les lignes suivantes, bien que datant de loin, seront lues avec intérêt.

Roquebrune, ou Rocca-Bruna en italien, 836 habitants, est un village fort ancien, qui, suivant toutes les apparences, aurait été fondé par les Liguriens et dominé par les Sarrasins.

Les Génois, après l'avoir ravagé à diverses reprises, le cédèrent au prince de Monaco.

En 1861, il fut annexé à la France en même temps que Menton.

Perché sur le dernier plan d'un bloc de rochers, et à 350 mètres d'altitude, on dirait que ce village n'occupe pas une position naturelle. La formation géologique du terrain, composé en partie de galets et de ciment très friable, se prête assez à la tradition qui veut qu'il ait été précipité non loin de la colline où il reposait. Des traces d'éboulement existent encore sur plusieurs points.

L'église Sainte-Marguerite, placée au centre du village, est assez coquette pour l'importance de la localité. Trois nefs divisent son intérieur, mais les fresques qui les décoraient sont d'une exécution médiocre. Sur la voûte du centre, on aperçoit saint Augustin, saint Jean et saint Louis en grandeur naturelle; sur les murs sont disséminés quelques tableaux anciens, tout ornés du portrait de leurs donateurs; cette manière de rappeler sa générosité nous était encore inconnue (1). Sous l'autel de la nef de gauche est une statue du Christ de bonne exécution et dont l'ensemble a une expression divine et touchante.

Sur la muraille d'une maison située en face de l'église, il existe des armoiries peintes à côté d'une figure de la

(1) Ces lignes ont été écrites, il y a quelques années, par un historien mentonnais; elles sont donc antérieures aux restaurations faites dans l'église de Roquebrune par le chanoine Grana.

sainte Vierge : c'est l'écusson de M<sup>re</sup> Dominique Galvano, comte de Drap, l'un des derniers évêques de Nice.

En montant vers la grande rue, on peut aussi voir à droite, une pierre provenant d'un sarcophage antique, sur laquelle se détache le monogramme du Christ entouré de cannelures torsées.

Sous le rapport de la largeur et de leur construction, les rues et les maisons de Roquebrune sont bien les sœurs de celles d'Eze et de la Turbie.

Ce sont partout de sombres escaliers voûtés, des arcs protecteurs qui semblent enlacer les maisons pour qu'elles se précipitent toutes ensemble sur le rivage de la mer.

Le vieux château des Lascaris domine la ville et semble vouloir survivre à tant de générations pour attester son ancienne puissance. Le donjon du milieu est tout ce qui reste de cette forteresse ; les murs d'enceinte et les fortifications sont à peine visibles. Les paysans de la localité utilisent encore quelques pièces des trois étages de ce donjon.

Les habitants de Roquebrune ont conservé une habitude disparue depuis longtemps dans presque toute l'Europe, qui est de représenter la Passion de N. S. Jésus-Christ. Cette représentation a lieu le 5 août de chaque année. Ce lugubre spectacle attire de nombreux curieux. Chacun veut voir Judas trahissant son maître par un baiser perfide, Ponce-Pilate qui se lave constamment les mains, Hérode qui s'avance sous un fastueux parasol, un vieux tribun à cheval, aux regards farouches environné de gardes brandissant leurs lances, et une suite de Christ vivants, plus ou moins couronnés d'épines. Tous ces personnages de l'époque remplissent leurs rôles avec un sérieux qui provoque de nombreux sourires.

C'est à l'est de la ville et à côté d'une terrasse naturelle que commence le chemin qu'il faut suivre pour le retour. On passe sous une ancienne porte fortifiée et en moins de quinze minutes on atteint un modeste oratoire reposant sur le roc. Il est connu sous le nom de Madona de la Pausa ; sa voûte est décorée de peintures à fresques datant du xv<sup>e</sup> siècle. Au fond, sainte Ursule couvrant de son manteau protecteur quelques jeunes filles en prière ; à droite, l'enfer avec une légion de démons et de damnés ; à gauche, le purgatoire d'où s'élancent vers le ciel une foule d'âmes purifiées ; la Sainte Vierge, placée, dans la partie cintrée, reçoit ses élus dans ses bras pour les transporter dans l'éternel séjour.

Après cet examen, on continue à descendre la pente d'une colline toute verdoyante dans le bas de laquelle on rejoint à droite, la route de la Corniche et Menton.

## FAITS DIVERS

Une pluie de fourmis ailées s'est abattue sur Turin : la rue de l'Hôpital, la place Carlo-Alberto et plusieurs autres voies publiques.

Ce phénomène s'observe chaque année sur les collines environnantes. Il ne s'était jamais produit en ville.

On mande de New-York que la chaleur excessive qui règne dans cette ville a occasionné huit morts dans un jour.

Beaucoup de personnes sont abattues par la température.

Plusieurs décès se sont produits à Boston, à Providence et dans d'autres localités de cette région.

On voit donc qu'il n'y a pas qu'en Europe que le mois d'août s'annonce comme devant être très chaud.

Une exposition uniquement composée d'objets se rapportant à Christophe Colomb et à son œuvre doit être organisée à Gênes en 1892, à l'occasion du quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique. Parmi les pièces les plus curieuses appelées à figurer dans cette exposition, se trouve un portrait authentique de Christophe Colomb, dû au pinceau de Lorenzo Lotto, le peintre vénitien. Cet artiste, tout jeune encore, était allé en Espagne en 1501 avec une ambassade de Venise, et c'est à cette époque qu'il reproduisit les traits de l'illustre Génois.

Il y a en ce moment, à l'exposition industrielle de Kasan, un exposant qui fait l'admiration et l'étonnement des visiteurs.

C'est un paysan, âgé de 25 ans, nommé Nikitin ; il

est né sans bras ni jambes et ne peut se mouvoir qu'en se poussant à droite et à gauche.

On a beaucoup admiré les charmants éventails, les petites voitures, les modèles de tables, qu'il fabrique uniquement avec ses dents, qui lui servent de scie et de couteau.

On vient de découvrir dans la plaine de Saint-Cézaire une grotte de toute beauté. Un habitant de la ville, M. Léopol Flory, y est descendu.

Arrivé à une profondeur de vingt-cinq mètres, il toucha pied, alluma des bougies, se fit donner une corde et, en suivant un plan incliné, il arriva, à une profondeur à peu près égale à la première, dans une grande galerie dont la voûte ressemble à celle d'une église, soutenue par une infinité de colonnes disposées de telle façon qu'on se croirait en présence d'immenses orgues et de chapelles faites par la main de l'homme.

A l'aide de ciseaux et de marteaux, M. Flory, aidé de plusieurs ouvriers, a pu détacher les plus belles stalactites que la nature ait jamais créées.

La plus grande difficulté ne consistait pas à les détacher, mais à les transporter au dehors à peu près intactes ; quelques-unes atteignent le poids de cent cinquante kilogrammes.

Une fleur bizarre.

On vient de découvrir, dans la région de l'isthme de Tehuantépec, une fleur remarquable qui change de couleur plusieurs fois par jour : ainsi elle est blanche le matin, rouge à midi, bleue le soir.

Cette plante des plus curieuses appartient à la famille des lianes.

La plus grande horloge du monde.

On va installer dans la tour de l'Hôtel de Ville de Philadelphie, en ce moment en voie d'achèvement, une horloge comme il n'en existe nulle part.

Le cadran, qui aura dix mètres de diamètre et se trouvera éclairé électriquement pendant la nuit, sera à une hauteur telle qu'on pourra le voir de tous les points de la ville.

L'aiguille des minutes a 4 mètres de longueur et celle des heures 2 mètres 50 c. La cloche servant à la sonnerie pèsera 25,000 kil. ; elle s'entendra des points les plus éloignés de la ville, et un carillon sonnera le quart, la demie et les trois quarts. Le remontage de cette horloge gigantesque sera effectué tous les jours au moyen d'une machine à vapeur placée dans la tour.

Le Ministre du Commerce et de l'Industrie en France a déposé ces jours-ci, sur le bureau de la Chambre, un projet de loi portant ouverture d'un crédit de 400,000 francs pour l'installation d'un nouveau câble entre la France et l'Angleterre.

Les deux pays ont voulu profiter de cette circonstance pour établir une communication téléphonique entre Paris et Londres.

Ainsi avant qu'il soit longtemps on pourra faire la conversation à travers le détroit, et cela n'étonne plus personne. Et pourtant à une époque assez peu éloignée de la nôtre, on eut taxé de folie le savant qui aurait songé à confier la pensée aux abîmes des mers, à la guider sous les flots et à la conduire d'un continent à un autre continent.

Et cependant, ce rêve hardi a été réalisé par la science moderne. Aujourd'hui quelques minutes suffisent pour converser d'un hémisphère à l'autre.

La mer n'est pas, en effet, un obstacle que la télégraphie électrique ne puisse franchir. Les fils de ligne, soutenus par leurs poteaux, ne sont-ils pas en réalité immergés dans les énormes profondeurs d'une autre mer : la mer aérienne, l'atmosphère ?

La Ligue populaire lyonnaise pour le repos du dimanche, ayant adressé à M. Noblemaire une demande tendant à affranchir les destinataires des marchandises et notamment les marchands de charbons en gros, de tous les droits de magasinage et de location de wagon pendant la journée du dimanche, afin de leur permettre de fermer leurs chantiers ce jour-là et de procurer à leurs ouvriers le repos dominical complet, l'honorable directeur de la Compagnie P.-L.-M., vient de répondre au président de

la Ligue qu'il s'était déjà préoccupé de la chose, en donnant des instructions spéciales aux gares.

Les délais accordés pour la restitution des wagons livrés sur les embranchements particuliers sont, en effet, augmentés de vingt-quatre heures par concession gracieuse de la Compagnie, lorsqu'ils expirent un dimanche ou un jour férié ; la même mesure est appliquée aux wagons en provenance ou en destination des magasins ou entrepôts loués dans l'intérieur des gares.

## VARIÉTÉS

### Le Grisou

Les récentes catastrophes de Saint-Etienne, qui ont ému l'humanité tout entière, ont appelé l'attention du monde savant sur le grisou.

On sait ce que les mineurs appellent le grisou. C'est un gaz qui se dégage dans les mines : l'hydrogène proto-carboné. Il est dangereux, non pas par l'asphyxie qu'il peut déterminer, mais parce qu'il s'enflamme au moindre contact d'éclairage. C'est donc une explosion terrible, brisant, détruisant tout, comme une poudrière, dans laquelle on aurait jeté une allumette.

On a bien soin d'indiquer aux ouvriers les symptômes auxquels se reconnaît l'existence, la présence du grisou. C'est ainsi qu'à tout nouveau mineur, avant de le laisser mettre le pied dans la cage qui va le descendre dans la mine, on apprend que lorsqu'il voit dans l'air des filaments blanchâtres errer çà et là, il doit vite remonter à la lumière du soleil et dénoncer le péril. On lui apprend encore que le grisou est menaçant, prêt à accomplir sa sinistre besogne, lorsque la flamme de la lampe du mineur, caressée par les gaz ennemis, s'élargit et devient bleuâtre.

Malheur, si parmi les deux ou trois cents ouvriers d'une mine, un seul, un apprenti, néglige ces symptômes. Une formidable explosion ébranle le sol, la terre tremble un moment, et donne le signal que la mine est en feu, et que les malheureux qui y étaient descendus n'en seront retirés que brûlés.

Faut-il citer ici deux exemples restés célèbres, et qui donneront une idée suffisante de l'intensité des explosions de grisou ? En 1812, à la mine de Felling, la détonation fut si forte, que le bruit se répercuta à plus de cinq kilomètres. On ne put pénétrer dans la mine, et tirer des cendres les cadavres qui y étaient ensevelis que vingt-cinq jours après. Tous les chemins tracés dans la mine avaient été comblés. Il fallut déblayer à coups de hache, à coups de pioche, et travailler pendant des mois à cette sinistre besogne. A chaque instant, c'était un morceau de cadavre qu'on retrouvait, indiquant suffisamment que les malheureux mineurs avaient été broyés et déchiquetés. A chaque instant, c'étaient encore les ouvriers employés au déblaiement, obligés de capituler, tués par les odeurs pestilentielles qui se dégageaient du charnier humain dans lequel ils travaillaient. En 1835, une explosion qui eut lieu aux mines de Wolsend fit cent six victimes.

On comprend que tout le génie des ingénieurs s'est appliqué à trouver les moyens de conjurer de pareilles catastrophes. La première idée qui leur soit venue fut de laisser le grisou se répandre librement, à sa fantaisie, dans la mine, puis de provoquer directement l'explosion. Voici alors comment on opérait. Lorsque l'existence du grisou était révélée, tous les ouvriers, avertis, sortaient du puits. Alors l'un d'eux, appelé *pénitent*, recouvert de vêtements mouillés, coiffé d'un masque de fer, avec des gants de verre, descendait dans la mine et provoquait l'incendie, l'explosion. On fut obligé d'y renoncer : d'abord parce que les dangers auxquels celui-ci était exposé, étaient terribles ; enfin parce que, lorsque, par suite de l'accumulation des gaz, l'explosion était détonante, la catastrophe éclatait, l'homme était tué, le feu se promenait dans la mine, détruisait les travaux, la ruinait. Était-il possible de s'en arrêter là, et de continuer à vouer ainsi des hommes à une mort certaine ?

Les ingénieurs se remettent à l'œuvre. Ils inventent alors des lampes connues sous le nom de *lampes éternelles*. Ces lampes étaient organisées de telle façon que tous les gaz dégagés dans la mine, attirés par le feu, venaient se consumer lentement d'eux-mêmes. Pendant un mo-



ment, on crut avoir trouvé la solution si longtemps recherchée; mais bientôt les dangers reparurent plus grands, plus menaçants. Les lampes éternelles parurent, au contraire, provoquer les sinistres.

On songea alors, à l'aide d'un système d'aérage, à chasser le grisou: mais là encore, les expériences indiquèrent suffisamment qu'il fallait chercher ailleurs une solution. A ce moment là, la question fait un grand pas: une amélioration importante est réalisée. On avait observé en effet que le grisou n'était pas enflammé par la chaleur rouge; alors on profita de cette découverte en éclairant les mines au moyen d'une roue d'acier, qu'un mineur faisait tourner contre un morceau de grès, les étincelles qui se détachaient de l'acier d'une manière continue devaient donner une lumière suffisante, et sans danger.

Mais la lumière ainsi obtenue, ne saurait suffire. C'étaient les mœurs des premiers hommes mis en usage dans les mines. L'insuffisance d'un pareil système dut le faire abandonner, sans compter que son adoption n'avait pas mis un terme aux explosions de grisou qui de temps en temps continuaient encore à se produire. Le moment n'est donc pas encore venu pour les ingénieurs de s'arrêter et de se proclamer vainqueurs. Ils se remettent au travail, et en 1820 un chimiste, nommé Davy, et un ingénieur nommé Stephenson, amenés au même but par des travaux isolés, créent les lampes de sûreté, auxquelles la reconnaissance des mineurs a donné leur nom.

Ces lampes sont aujourd'hui d'un usage général. Malgré tout, comme on le sait, et comme la sinistre catastrophe de ces jours derniers vient de nous le rappeler, les dangers ne sont pas encore conjurés. La mauvaise construction de ces lampes, la négligence des ouvriers ont raison de l'habileté des ingénieurs; il faudrait qu'une nouvelle invention eût raison de toutes les imprudences, et que le travail des mines, le travail sous terre, le travail dans la nuit, déjà si ingrat, devint un jour à l'abri des dangers de la mort.

Disons-le tout de suite: on a espéré réussir. Depuis quelques années, on appliquait la lumière électrique à l'éclairage des mines.

Mais là encore, que de difficultés! Les mines sont composées de coins et de recoins, dans lesquels la lumière électrique ne pourra jamais envoyer un jour suffisant au travail de l'extraction. Il faudrait pouvoir à chaque instant en changer l'installation. Comment faire? Comment fera-t-on? Réussira-t-on même?

On prétend bien, à la vérité, que les expériences faites depuis plusieurs années et quelques résultats heureux permettent d'espérer un succès, et d'établir la certitude que, dans un jour prochain, la science pourra se proclamer en mesure de lutter contre le grisou. Quel cas faut-il faire de ces espérances? Et pourquoi, si l'on se croit si près du but, ne se hâte-t-on pas d'aller au devant du meurtre? Au moment où Saint-Etienne est de nouveau dans le deuil et la misère, il nous semble que l'humanité autant que le patriotisme des ingénieurs français doit provoquer leur attention, solliciter leurs recherches, et servir au moins à faire tout pour conjurer le retour d'aussi lamentables malheurs.

L'Administrateur-Gérant: F. MARTIN

Etude de M<sup>e</sup> MARS, huissier à Monaco  
12, rue de Lorraine, 12

VENTE PAR AUTORITÉ DE JUSTICE

Le jeudi quatorze août courant, à neuf heures du matin et jours suivants s'il y a lieu, dans un hangar, à la gare de Monaco, il sera procédé par le soussigné, à la requête de la Compagnie des Chemins de fer P.-L.-M., au préjudice du sieur CHIASSE, d'Allasio (Italie), à la vente aux enchères publiques de la quantité de six cent quatre-vingt kilos de poissons salés contenus dans dix barils.

Cette vente a été autorisée par ordonnance de monsieur le Président du Tribunal Supérieur de Monaco, en date du six août courant, exécutoire sur minute et avant son enregistrement.

Au comptant et 5% en sus des enchères.  
Monaco, le 7 août 1890.

L'Huissier, MARS.

Etude de M<sup>e</sup> VALENTIN, notaire et défenseur  
à Monaco, 2, rue du Tribunal

Aux termes d'un contrat reçu par M<sup>e</sup> VALENTIN, notaire à Monaco, le vingt-quatre juillet dernier, enregistré, monsieur RAOUL-AUGUSTE-VICTOR DUFFIÉ, armateur,

demeurant à Boulogne-sur-Mer, ayant élu domicile en l'étude dudit M<sup>e</sup> Valentin, a acquis de monsieur JEAN-PIERRE-MARCEL-NUMA BRIGUIBOUL, artiste-peintre, chevalier de la Légion d'honneur, demeurant à Castres (Tarn), ayant élu domicile en la même étude; une villa située à Monaco, quartier Sainte-Dévote, appelée Villa Colombe, élevée sur sous-sol d'un rez-de-chaussée et de deux étages avec jardin ou parterre au tour, pavillon servant d'habitation pour le gardien de la villa, écurie et remise, le tout porté au plan cadastral sous les numéros 489, 490 et 491 de la section B et confrontant au nord le chemin de fer, à l'est l'hôtel des Princes, appartenant à monsieur Desfossés, au midi et à l'ouest à des terrains appartenant autrefois à la famille de Sigaldi.

Cette vente a été faite au prix de cent trente mille francs.

Une expédition du contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, a été déposée au greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté ce jourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble susdésigné des inscriptions à raison d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le 12 août 1890.

Pour extrait: L. VALENTIN.

CATHÉDRALE DE MONACO

Jeudi 14 août 1890

VEILLE DE L'ASSOMPTION DE LA SAINTE-VIERGE  
(vigile d'obligation)

3 heures de l'après-midi. — Premières Vêpres de la fête de l'Assomption.

Vendredi 15 août

SOLENNITÉ DE L'ASSOMPTION DE LA TRÈS SAINTE VIERGE  
(Fête de précepte)

10 heures du matin. — Grand'Messe solennelle.  
4 heures du soir. — Vêpres, Procession en l'honneur de la Glorieuse Vierge Marie, Salut solennel du Très Saint Sacrement.

Dimanche 17 août

4 heures du soir. — A l'issue des Vêpres, Procession traditionnelle en l'honneur de Saint-Roch, Salut du Saint Sacrement.

EGLISE PAROISSIALE DE SAINT-CHARLES, A MONTE CARLO

Vendredi 15 août

FÊTE DE L'ASSOMPTION DE LA TRÈS SAINTE VIERGE  
(Fête de précepte)

Messes basses à 6 heures et à 8 heures du matin.  
A 10 heures. — Grand'Messe en musique.  
A 4 heures du soir. — Vêpres suivies de la procession en l'honneur de l'Auguste Mère de Dieu, Salut solennel du Très Saint Sacrement.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 4 au 10 août 1890

ALICANTE, b.-g.	Catterina, monégasque, c. Bregliano,	vin.
MARSEILLE,	b. Deux-Paulines, fr. c. Sigalas,	briques.
SAINT-TROPEZ,	b. Gambetta, fr., c. Gardin,	sable.
ID.	b. Deux-Innocents, fr., c. Martin,	id.
ID.	b. Louise-Auguste, fr., c. Bellone,	id.
ID.	b. Marceau, fr., c. Musso,	id.
ID.	b. Indus, fr., c. Phion,	id.
ID.	b. Elisa, fr., c. Ferrero,	id.
ID.	b. Volonté-de-Dieu, fr., c. Davin,	id.
ID.	b. Marie-Louise, fr., c. Gueit,	id.
ID.	b. Reine-des-Anges, fr., c. Rival,	id.
ID.	b. Eclairer, fr., c. Davin,	id.
ID.	b. Marie, fr., c. Arnaud,	id.
ID.	b. Charles, fr., c. Allègre,	id.

Départs du 4 au 10 août

CANNES,	b. Deux-Paulines, fr., c. Sigalas,	sur lest.
SAINT-TROPEZ,	b. Gambetta, fr., c. Gardin,	id.
ID.	b. Louise-Auguste, fr., c. Bellone,	id.
ID.	b. Marceau, fr., c. Musso,	id.
ID.	b. Indus, fr., c. Phion,	id.
ID.	b. Elisa, fr., c. Ferrero,	id.
ID.	b. Volonté-de-Dieu, fr., c. Davin,	id.
ID.	b. Marie-Louise, fr., c. Gueit,	id.
ID.	b. Reine-des-Anges, fr., c. Rival,	id.
ID.	b. Eclairer, fr., c. Davin,	id.
ID.	b. Marie, fr., c. Arnaud,	id.
ID.	b. Charles, fr., c. Allègre,	id.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

FÊTE DE L'ASSOMPTION

Billets d'aller et retour à prix réduits

Les billets d'aller et retour réduits de 25%, délivrés les 14 et 15 août prochain, seront tous indistinctement valables, au retour, jusqu'aux derniers trains de la journée du 18 août.

Cette validité pourra encore être prolongée à deux reprises et de moitié (les fractions de jour comptant pour un jour) moyennant le paiement, pour chaque prolongation, d'un supplément égal à 10% du prix des billets.

Les billets d'aller et retour délivrés de ou pour Paris, Lyon et Marseille conserveront leur durée normale de validité lorsqu'elle sera supérieure à celle indiquée ci-dessus.

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables:

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

En vente à l'Imprimerie de Monaco:

MONACO ET SES PRINCES

Par H. Métivier

Deuxième édition — 2 vol. in-8° — Prix: 6 francs

CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE

CODE DE COMMERCE

CODE CIVIL — CODE PÉNAL

Ordonnance sur la Propriété Littéraire et Artistique

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS dans de bonnes conditions. S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare, Monaco-Condamine.

SPLENDID HOTEL

A MONTE CARLO

A VENDRE, avec droit au bail

Situation exceptionnelle — 48 chambres et salons — Proximité du Casino  
S'adresser à M. RAYBAUDI, à MONACO.

MASCHECK

34, rue de France, Nice

Leçons de Violon, d'Harmonie et d'Accompagnement

A LA RÉSERVE

située sur la plage du Canton, à Monaco

BAINS DE MER

CAFÉ-RESTAURANT

Tenu par LE NEN

LANGOUSTES, BOUILLABAISSE

DINERS SUR COMMANDE

Salons et Cabinets ouverts la nuit

BAZAR

MAISON MODÈLE

F. FARALDO ET C<sup>ie</sup>

MONTE CARLO

Articles de luxe et d'utilité

MAISON RECOMMANDÉE AUX FAMILLES ÉTRANGÈRES  
SPÉCIALITÉ D'ARTICLES DE VOYAGES

On parle toutes les langues

Voici le sommaire du cinquième fascicule du Figaro Illustré (numéro d'août). Nous n'avons plus à faire l'éloge de cette luxueuse publication dont le succès s'affirme chaque mois:

Les Premiers Grands-Prix de Rome: M. Gasq (sculpture), M. Devambe (peinture).

Tout-Paris: S. A. R. Madame la Princesse Marguerite d'Orléans, d'après la dernière photographie de Chalot. — Le Mois parisien, par La Grand'ville. — Le Pic, nouveau jeu de plage, par Laun. Jacinthe, par Thiébaud-Sisson, illustrations en couleurs de Gorguet. — L'Ecarteur de Bénaruc, par Jean Rameau, illustrations en couleurs par Albert Lynch. — Les Etoiles filantes, par Camille Flammarion, illustrations de Myrbach. — L'Angoisse, par Camille Debans, illustrations en couleurs de Rejchan. — Potiron, scènes de la vie de caserne, par Georges Courteline, illustrations de Steinlen.

Fac-simile hors texte en couleur: Courses Landaises, par Albert Lynch: Pendant la fensation, par Pierre Billet.

Couverture: Sur la plage, par Albert Aublet.

Imprimerie de Monaco — 1890